



**CONFÉRENCE DES PRÉSIDENT(E)S DE SECTION  
DE L'ASSEMBLÉE RÉGIONALE AMÉRIQUE  
DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE  
DE LA FRANCOPHONIE (APF)  
(Visioconférence – 5 avril 2013)**

**Compte-rendu**

La Conférence des président(e)s de section (CPS) de la Région Amérique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) s'est réunie par visioconférence le 5 avril 2013. Les sections de la Région représentées étaient l'Alberta, le Canada, le Manitoba, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Ontario, le Québec et la Saskatchewan (voir en annexe la liste des participants).

La présidente de la Conférence des président(e)s de section et vice-présidente de la Section du Québec de l'APF, Mme Carole Poirier, a présidé les travaux.

Après l'adoption de l'ordre du jour, la réunion s'est amorcée par le compte-rendu des faits saillants de la réunion du Bureau de l'APF tenue à Paris, en France, du 7 au 9 février 2013, par le chargé de mission Amérique et président de la Section du Nouveau-Brunswick, M. Yvon Bonenfant.

La présidente de la Section du Canada, la sénatrice Andrée Champagne, a alors pris la parole pour parler de l'Initiative multilatérale de coopération interparlementaire francophone (IMCIF), un dispositif présenté pour la première fois aux membres du Bureau de l'APF lors de la réunion de Paris, pour déplorer que son collègue le sénateur Pierre De Bané, qui préside la commission sectorielle qui a juridiction sur les programmes de coopération interparlementaire - la Commission des affaires parlementaires - ait été tenu à l'écart de ce projet. La présidente de la section canadienne a également déploré que le projet de son collègue M. De Bané visant à assurer la pérennité du financement de la Francophonie institutionnelle n'avait pas été inscrit à l'ordre du jour de la réunion du Bureau de Paris. Mme Champagne a par ailleurs souligné qu'il aurait été souhaitable que les sections disposent de plus de temps pour le processus de sélection des participants au 6<sup>e</sup> Parlement francophone des jeunes qui se tiendra en juillet prochain à Abidjan, en Côte d'Ivoire, en marge de la 39<sup>e</sup> Session de l'APF.

Le chargé de mission a ensuite poursuivi avec la présentation de son rapport des activités de la Région Amérique depuis l'Assemblée régionale de la Nouvelle-Orléans en août 2012.

La prise en compte du calendrier prévisionnel des activités de la Région, où il est notamment question de la possibilité d'une mission d'information et de contact au Maine et au Vermont, a ensuite amené la présidente de la CPS et vice-présidente de la Section du Québec à faire état des préparatifs en vue de la tenue, à Québec, du 19 au 22 août 2013, de la XXIX<sup>e</sup> Session de l'Assemblée régionale Amérique de l'APF.

À cet égard, **les président(e)s des sections ont d'abord convenu à la majorité de poursuivre avec la formule d'un seul et même thème** pour lequel les sections sont invitées à présenter l'état de la situation dans leur province/État/pays. Amenés à choisir entre trois propositions de thème, les président(e)s de section ont opté majoritairement pour la thématique proposée par la Section de la Nouvelle-Écosse, soit **l'impact de l'immigration sur l'état/le statut du français dans notre province/État/pays**.

La présidente de la CPS a ensuite sollicité les candidatures pour l'accueil de la CPS de l'hiver ou du printemps 2014 ainsi que pour l'Assemblée régionale Amérique de 2014. Les président(e)s de section ont alors manifesté à la majorité leur satisfaction à l'égard de la formule de la visioconférence et décidé que **jusqu'à nouvel ordre les CPS d'hiver se tiendraient par visioconférence**. Puis, la présidente de la Section de l'Ontario, **Mme France Gélinas, a proposé que sa section accueille l'Assemblée régionale de 2014 à Toronto**. Du même coup, elle a exprimé sa volonté de tenir en parallèle la 1<sup>ère</sup> Session du Parlement francophone des jeunes des Amériques (PFJA). En outre, la présidente de la section canadienne a fait état de la possibilité que sa section accueille l'Assemblée régionale Amérique de 2015 à Ottawa.

Au point de l'ordre du jour consacré à l'examen de l'état des revenus et des dépenses du Fonds de la Région Amérique au 31 mars 2013 et des prévisions budgétaires pour 2013-2014, les président(e)s de section ont pu constater la très bonne santé financière de la Région Amérique. À ce moment, une discussion s'est tenue relativement au niveau de cotisation que devrait payer la Section de la Nouvelle-Écosse pour pouvoir faire partie, à l'instar des sections de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick, de la rotation pour le poste de chargé de mission Amérique. Il a finalement été décidé de poursuivre cette discussion lors de la prochaine CPS, en août 2013, à Québec.

Puis, au point d'information sur le suivi des résolutions, rappelant la résolution adoptée à cet égard à Regina en 2011, le secrétaire administratif régional a notamment mentionné qu'après avoir essuyé un premier refus du Mouvement Desjardins pour des bourses devant financer la participation de jeunes de la Région Amérique à l'École des jeunes créateurs de coopératives, on ferait bientôt une nouvelle tentative auprès de la Fondation Desjardins.

L'examen du suivi donné à la résolution adoptée à la Nouvelle-Orléans, en août 2012, a fait le pont avec l'item suivant, soit le rapport sur l'état d'avancement du dossier du PFJA présenté par notre chargé de mission Amérique, M. Yvon Bonenfant. La présidente de la Section canadienne a pris la parole pour expliquer pourquoi sa section ne pouvait pas accueillir le premier PFJA en 2014 et elle s'est réjouie de l'offre de la Section de l'Ontario d'en être l'hôte. Il a été confirmé à la Section de l'Ontario qu'elle pourrait bénéficier d'une subvention de 5000 \$ de la Région Amérique pour la tenue du PFJA et que le Secrétariat de la Région ferait des représentations auprès du Secrétariat de l'APF à Paris afin d'obtenir du soutien financier additionnel de l'APF. Vous trouverez une résolution à cet effet en annexe; elle fut adoptée à l'unanimité. Soulignons en outre que la recommandation du sous-comité de la CPS créé lors de la CPS de Bâton Rouge en août 2012 pour étudier le projet de PFJA présenté par le Centre de la francophonie des

Amériques a été adoptée à l'unanimité des président(e)s de section qui participaient à la visioconférence. Vous trouverez le texte de cette recommandation en annexe.

Il y eût par la suite un point d'information sur la nouvelle page Facebook de la Région Amérique accessible en cliquant sur ce lien : <http://www.facebook.com/dominic.dumont.12#!/pages/R%C3%A9gion-Am%C3%A9rique-de-l'Assembl%C3%A9e-parlementaire-de-la-Francophonie/502364769797673>

Le secrétaire administratif régional a spécifié que le projet n'en était qu'à ses premiers balbutiements, qu'il s'agissait d'une version « de base » que les sections de la Région seraient appelées à alimenter en ajoutant des textes, photos, vidéos, etc. Pour ce faire, il faut transmettre ces documents au secrétaire administratif régional. La présidente de la CPS a souligné que cette page Facebook pourrait vraisemblablement nous permettre de rejoindre plus facilement les jeunes, grâce notamment au PFJA.

Des élections aux postes de responsabilité de l'APF devant se tenir en juillet prochain à Abidjan, en Côte d'Ivoire, dans le cadre de la Session internationale de l'APF, la présidente a rappelé qu'en vertu de l'article 6,3 du Règlement de la Région « la Conférence des Présidents désigne son président parmi les vice-présidents provenant de la Région Amérique », soit les sections du Canada et du Québec. **Le mandat de 4 ans du Québec à la présidence de la CPS, qui a débuté en juillet 2011, a donc été automatiquement reconduit jusqu'en juillet 2015.**

La présidente a également mentionné que les statuts du Réseau des femmes parlementaires de la Francophonie prévoient une sorte de **triumvirat composé d'une présidente et de deux vice-présidentes, avec alternance entre les Régions Amérique, Afrique et Europe**. Il y a aussi un poste de rapporteure. On mentionne qu'il y a également une entente verbale entre la section du Québec et la section canadienne, à l'effet qu'il y aurait alternance entre les deux sections pour la présidence du Réseau (quand c'est le tour de la Région Amérique). En vertu d'un modèle qui ressemble à celui du Bureau pour la présidence de l'APF, la section belge, représentant la Région Europe, qui occupe présentement la présidence, passera en juillet prochain le flambeau à la section gabonaise, actuellement 1<sup>ère</sup> vice-présidente, qui représente la Région Afrique. **La section du Québec demeure 2<sup>e</sup> vice-présidente, pendant que la section canadienne conservera son poste de rapporteure. Pour sa part, la Section de l'Ontario conservera son poste de membre du comité directeur du Réseau.**

La présidente a en outre rappelé **qu'en ce qui regarde les postes de chargé de mission Amérique et de membre du Bureau de l'APF**, à la suite d'une décision rendue par les président(e)s lors de la CPS de mars 2007 à Lafayette, il y a **rotation** entre les sections de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse. Ce qui signifie que **ce sera au tour de la Section de la Nouvelle-Écosse d'occuper, de juillet 2013 à juillet 2015, le poste de chargé de mission**, à la place de la Section du Nouveau-Brunswick, qui terminera son mandat à Abidjan. **Et l'Ontario retrouvera un poste au Bureau de l'APF.**

À titre de dernier point de discussion, la présidente de la CPS a informé ses collègues d'une demande du Centre de la francophonie des Amériques à l'effet d'offrir une bourse de 2000 \$ pour la participation d'une personne à l'Université d'été sur la francophonie des Amériques, qui se tiendra cette année du 9 au 15 juin, au campus St-Jean de l'Université de l'Alberta à Edmonton. La décision d'offrir une telle bourse pour la prochaine édition de l'Université d'été sur la francophonie des Amériques a été reportée à la prochaine réunion de la CPS, à Québec, en août prochain.

En conclusion de la réunion, la présidente a annoncé et salué le retour des sections de la République d'Haïti et de la Colombie-Britannique au sein de l'APF, après une pause d'un an en ce qui concerne la section britanno-colombienne et de quelques années pour la section haïtienne. Madame Poirier a souligné qu'une délégation haïtienne conduite par le président du Sénat de la République d'Haïti, M. Simon Desras, avait participé à la 28<sup>e</sup> Session de l'Assemblée régionale Amérique en Louisiane en août 2012.

Dominic Dumont  
Secrétaire administratif  
Région Amérique de l'APF  
18 avril 2013

## ANNEXE I

### RÉUNION DE LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENT(E)S DE SECTION

#### VISIOCONFÉRENCE

Le vendredi 5 avril 2013

#### LISTE DES PARTICIPANT(E)S

##### Section de l'Alberta

- M. Chris Tyrell, secrétaire administratif adjoint

##### Section du Canada

- Sénatrice Andrée Champagne, présidente
- M. François Michaud, secrétaire administratif

##### Section du Manitoba

- Madame Sharon Blady, présidente
- M. Claude Michaud, secrétaire administratif

##### Section du Nouveau-Brunswick

- Monsieur Yvon Bonenfant, président
- Madame Janet Trail, secrétaire administrative adjointe

##### Section de la Nouvelle-Écosse

- Monsieur Michel Samson, président
- Madame Annette Boucher, secrétaire administrative

##### Section de l'Ontario

- Madame France Gélinas, présidente
- Monsieur John Inca Anderson, secrétaire administratif adjoint

##### Section du Québec

- Madame Carole Poirier, vice-présidente
- Monsieur Dominic Dumont, secrétaire administratif régional

##### Section de la Saskatchewan

- Monsieur Warren McCall, président
- Monsieur Ken Ring, secrétaire administratif

## ANNEXE 2



*Sous-comité de la Conférence des présidents de section  
ayant pour mandat de statuer sur l'implication de la Région Amérique  
relativement au projet de Parlement francophone des jeunes des Amériques  
pilote par le Centre de la francophonie des Amériques*

### **RECOMMANDATION**

#### **PARLEMENT FRANCOPHONE DES JEUNES DES AMÉRIQUES (PFJA)**

RAPPELANT que le projet de Parlement francophone des jeunes des Amériques (PFJA) est une idée de l'ex-chargé de mission Amérique Jean-Marc Lalonde, qu'il avait d'abord fait l'objet d'une résolution de l'Assemblée régionale Amérique réunie à Winnipeg le 2 septembre 2010, recommandant que la Région évalue la possibilité de mettre sur pied un Parlement jeunesse régional à compter de 2012 ;

RAPPELANT que dès octobre 2010, une rencontre entre M. Lalonde et Mme Suzanne Gadbois, qui dirigeait alors par intérim le Centre de la francophonie des Amériques (CFA), avait permis d'élaborer les prémisses d'un éventuel partenariat entre la Région Amérique de l'APF et le CFA pour la réalisation de ce projet ;

SOULIGNANT que la rencontre du 2 février 2011 entre M. Lalonde et le nouveau PDG du CFA, M. Denis Desgagné, en présence du président délégué de la section du Québec, M. Henri-François Gautrin, s'était conclue sur un accord à l'effet que la Région Amérique et le CFA réaliseraient en partenariat le projet de PFJA ;

CONSIDÉRANT qu'un comité directeur bipartite Région Amérique et CFA a rapidement été mis sur pied, comité qui a étoffé le projet, procédé à l'embauche d'un chargé de projet, entrepris des démarches en vue du financement du projet et mené une mission exploratoire à l'Assemblée de l'Ontario à Toronto, lieu initialement identifié pour la tenue de la première session du PFJA en août 2013, en marge de la 29<sup>e</sup> Session de l'Assemblée régionale Amérique de l'APF ;

CONSIDÉRANT que le sous-comité mandaté à cette fin par la Conférence des présidents de section de la Région Amérique de l'APF a convenu de l'intérêt de mener à bien le projet ;

## **Le sous-comité RECOMMANDE :**

Que la Région Amérique de l'APF donne son aval au projet de PFJA présenté par le PDG du Centre de la francophonie des Amériques à l'occasion de la 28<sup>e</sup> session de l'Assemblée régionale des Amériques tenue à Bâton Rouge, en Louisiane, le 9 août 2012;

Que la Région Amérique de l'APF donne son aval à collaborer au projet de PFJA seulement dans la mesure où la province hôte dans une année donnée est disposée et capable d'accueillir à la fois l'assemblée régionale et un PFJA ;

Que le cas échéant, la Région Amérique de l'APF contribue la somme de 5 000 \$, tirée des Fonds de la Région, au budget du PFJA; et que toute autre contribution financière ou d'appui en services seront à la discrétion de la province hôte ;

Que la Région Amérique fasse des représentations auprès du Secrétariat de l'APF à Paris afin que l'APF contribue financièrement à la réalisation du PFJA;

Que l'on prévoie dans le cadre de la programmation, une interface, sous la forme d'une session de travail, entre les parlementaires de la Région Amérique, et les participants et participantes du PFJA;

Que la Région Amérique de l'APF demande aux organisateurs du PFJA de limiter la participation aux jeunes de 18 à 25 ans ;

Que le Centre de la francophonie des Amériques cherche à réduire les coûts appréhendés de la tenue du PFJA;

Que l'on offre au « père » du projet, M. Jean-Marc Lalonde, d'agir à titre de président honoraire de la 1<sup>ère</sup> Session du PFJA.



*Conférence des présidents de section  
Par visioconférence, 5 avril 2013*

**RÉSOLUTION SUR L'ORGANISATION DE LA PREMIÈRE ÉDITION  
DU PARLEMENT FRANCOPHONE DES JEUNES DES AMÉRIQUES (PFJA)  
PAR LA SECTION DE L'ONTARIO DE L'APF EN 2014**

RAPPELANT que le sous-comité de la Conférence des présidents de section (CPS) mis sur pied à la suite d'une résolution adoptée lors de la CPS de Bâton Rouge en août 2012, qui avait pour mandat de statuer sur l'implication de la Région Amérique relativement au projet de Parlement francophone des jeunes des Amériques (PFJA) piloté par le Centre de la francophonie des Amériques, avait recommandé que la Région Amérique collabore au projet de PFJA seulement dans la mesure où la province hôte dans une année donnée était disposée et capable d'accueillir à la fois l'assemblée régionale et un PFJA ;

RAPPELANT que ledit sous-comité avait également recommandé que le cas échéant la Région Amérique de l'APF contribue la somme de 5 000 \$, tirée des Fonds de la Région, au budget du PFJA; et que la Région Amérique fasse des représentations auprès du Secrétariat de l'APF à Paris afin que l'APF contribue financièrement à la réalisation du PFJA;

CONSIDÉRANT que la Section de l'Ontario s'est engagée à tenir la première session du PFJA en marge de la session de l'Assemblée régionale Amérique de l'APF en 2014;

PRENANT ACTE du fait que la recommandation dudit sous-comité de la CPS a été adoptée à l'unanimité des président(e)s de section réunis ce 5 avril 2013 par visioconférence;

**La Conférence des président(e)s de section de la Région Amérique de l'APF, réunie par visioconférence le 5 avril 2013,**

**DÉCIDE**

Que la Section de l'Ontario pourra compter sur la contribution financière de 5 000 \$ de la Région Amérique pour l'organisation du premier PFJA à Toronto en 2014;

Que le Secrétariat de la Région Amérique fera des représentations auprès du Secrétariat de l'APF à Paris afin qu'il contribue également au financement du premier PFJA.